

Villes coloniales et histoire des Africains

Catherine Coquery-Vidrovitch

Abstract

Colonial cities and history of the Africans, Catherine Coquery-Vidrovitch.

Africa has long been considered a vast rural continent in which urbanization developed at the impulse of colonizers. In fact, although marginal, African cities are ancient and have had a life of their own alongside western establishments. Since the early 1960s, urbanism has become the major phenomenon in black Africa. In 1990, the urban population will be larger than the rural population. The colonial city, from this point of view, initiated this process. But African town planners, trained in Western techniques and molds, will nevertheless have to integrate their customary heritage and the necessities of modern planning.

Citer ce document / Cite this document :

Coquery-Vidrovitch Catherine. Villes coloniales et histoire des Africains. In: Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°20, octobre-décembre 1988. pp. 49-73;

doi : <https://doi.org/10.3406/xxs.1988.2795>

https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1988_num_20_1_2795

Fichier pdf généré le 01/04/2019

VILLES COLONIALES ET HISTOIRE DES AFRICAINS

Catherine Coquery-Vidrovitch

Faut-il continuer d'opposer l'Afrique rurale traditionnelle aux villes développées sur ce continent par les colonisateurs ? Ceux-ci sont-ils responsables de l'explosion urbaine africaine et de ses misères ? Questions sans doute mal posées quand on connaît mieux l'histoire des Africains... Quoi qu'il en soit, dès l'an 2000 le poids de la population urbaine sera là-bas supérieur à celui des ruraux.

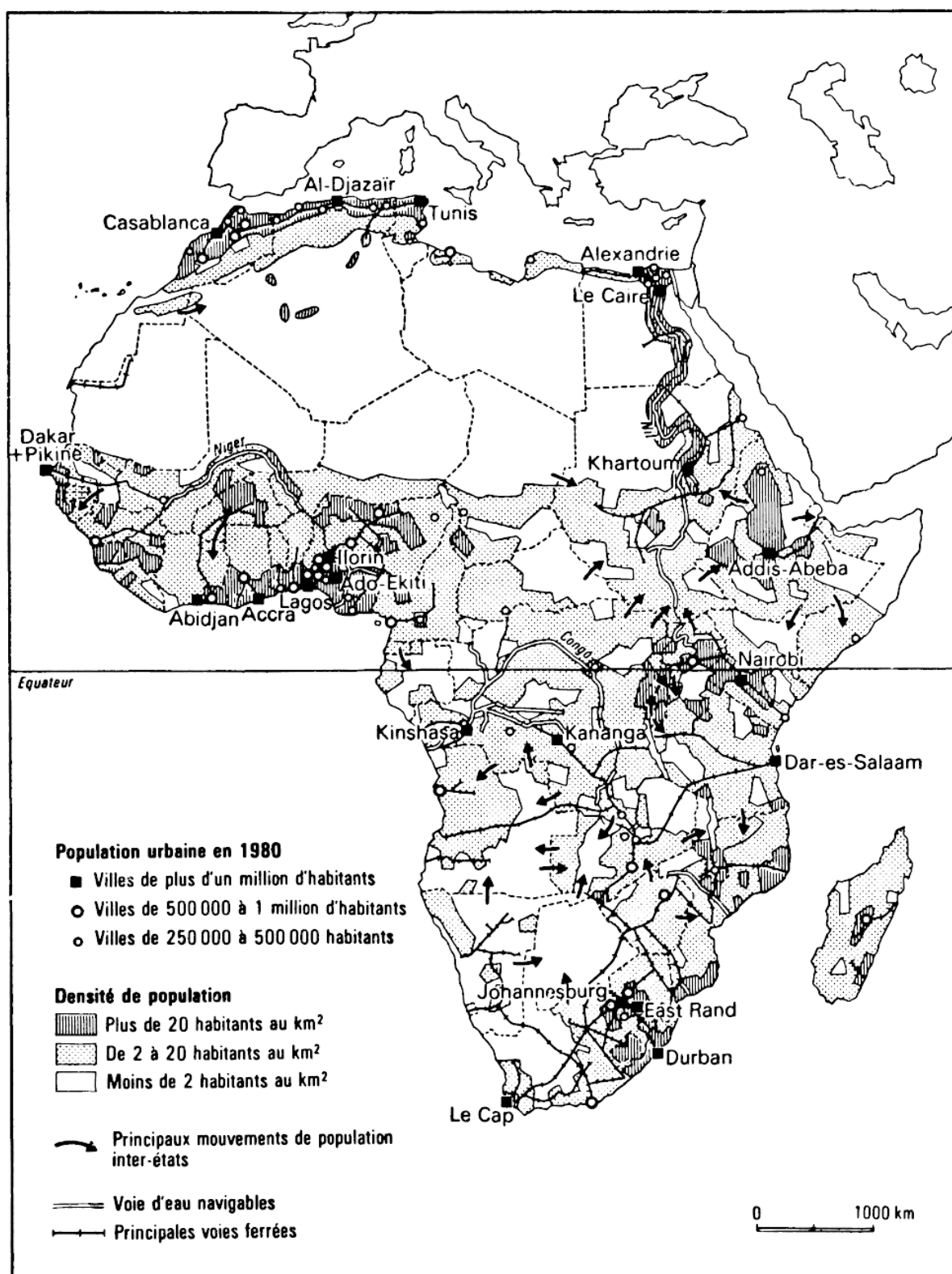
URBANISATION ET VILLES AFRICAINES

Ville africaine ou ville en Afrique¹ ? La question est pertinente à propos de la ville coloniale : autrement dit, s'agit-il d'abord d'histoire africaine ou d'histoire urbaine ? Assurément des deux à la fois, puisque le fait urbain est universel mais que les formes de l'urbanisation présentent, selon les cas,

1. Je remercie ici le W. Wilson Center de Washington qui m'a permis, de janvier à juin 1987, de rassembler la documentation disponible et de discuter de mon projet avec de nombreux collègues dont les avis et suggestions m'ont été précieux. On remarquera que, grâce à cet apport, cet article est surtout fondé sur une bibliographie de langue anglaise. Mais c'est aussi parce que celle-ci est comparativement fort riche, face à des travaux (en tous les cas publiés) de langue française encore rares sur l'urbanisation précoloniale et coloniale : au point que quelques articles de spécialistes français sur ce thème sont certes publiés, mais en anglais... parce que, sans doute, ce sont des collègues anglophones qui les ont sollicités pour participer à des ouvrages collectifs. A noter une publication toute récente, postérieure à la rédaction de cet article : Gustave Messiah et Jean-François Tribillon, *Villes en développement. Essai sur les politiques urbaines dans le Tiers Monde*, Paris, La Découverte, 1988, notamment « Le modèle urbain colonial », p. 19-40. Une première version de notre texte a été présentée au Colloque « Mémoires, histoires, identités : expériences des sociétés francophones » de l'Université Laval à Québec, les 9-12 octobre 1987.

certaines spécificités, non parce que ces villes sont situées en Afrique, mais parce qu'elles se sont développées à la faveur de milieux sociaux et techniques donnés qui, à un certain niveau de généralité, suggèrent un ensemble de convergences culturelles et politiques. Encore que celles-ci ne soient pas aisées à définir : ce ne sont pas les données géographiques puisque, des confins du désert à la forêt équatoriale en passant par les hauts plateaux des savanes orientales et centrales et jusqu'à la frange méditerranéenne de l'Afrique du Sud, les contrastes écologiques sont énormes. Il s'agit plutôt d'un rythme historique commun ; le démarrage de l'urbanisation a été, incontestablement, tardif et lacunaire ; l'essor urbain fut localisé sur les pourtours d'un continent massif (ports du désert et villes marchés du Sahel, cités Swahili de l'Océan Indien, ports de traite de la côte atlantique), ce qui a pu favoriser au cours des siècles, directement ou par relais et réseaux successifs, la diffusion d'influences culturelles variées. Enfin, la rupture quasi généralisée du choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain contemporain, avec l'émergence de villes coloniales caractérisées par l'apparente juxtaposition – et l'inévitable *interpénétration* – de deux modèles apparemment contradictoires : le ou plutôt les modèles autochtones anciens, déjà largement métissés sur le plan culturel, et le modèle spécifique colonial/blanc/métropolitain. Celui-ci fut, pendant

La population en Afrique



Source : C. Coquery-Vidrovitch, *Afrique Noire. Permanences et ruptures*, Paris, Payot, 1985, p. 24.

longtemps, le seul élément visible d'une colonisation généralement très modeste, y compris dans une colonie réputée de peuplement : ainsi, à Nairobi, en 1933, le nombre de colons (quelques 7 500 Européens, soit presque la moitié – 48 % – de la population européenne totale au Kenya) ne représentait que 10 % de la population de la ville¹.

Dans quelle mesure l'empreinte et l'héritage coloniaux permettent-ils de différencier les villes africaines d'aujourd'hui du modèle plus général des villes du Tiers Monde ? On y décèle la même pauvreté de la majorité des citadins – nouveaux citadins pour la plupart, dans un contexte de migrations urbaines accélérées ; la même distorsion de l'urbanisme, entre un ou des centres immobiliers récents et de haut standing – centre des affaires, centre administratif – et l'étalement, sur des étendues parfois immenses, d'un habitat pauvre et à ras de terre, implanté sur des espaces sous-équipés et sous-intégrés, dont l'absence ou la médiocrité de l'entretien entraîne la dégradation accélérée ; celle-ci est d'autant plus rapide qu'une partie de ces biens immobiliers et mobiliers est mal intégrée aux habitudes de vie des nouveaux citadins qui en usent sans précaution et sans compréhension (canalisations, chaussées, installations sanitaires...) ; l'insuffisance de l'infrastructure des transports fait un spectacle quotidien et permanent du cheminement de cohortes de piétons et de l'encombrement de mini-cars surbondés, vétustes et brinqueballants auxquels s'ajoutent (à Ouagadougou, par exemple) un océan, naguère de vélos, aujourd'hui de mobylettes ; enfin, l'animation de vastes marchés bruyants et colorés présente d'étonnantes similitudes d'un bout à l'autre du continent : en quoi ces éléments diffèrent-ils ou non des quartiers

pauvres de n'importe quelle grande ville du monde actuel, et pas nécessairement seulement intertropicales ? C'est, répond René de Maximy, que ces villes ont été et demeurent peuplées d'Africains, c'est-à-dire de gens, de groupes, de peuples qui réagissent en fonction d'un patrimoine historico-culturel donné².

A la fois dans le temps et dans l'espace, ces villes expriment non pas un état de fait, mais une dynamique, spatiale et sociale, en constante évolution, où les relations entre la population urbaine et son environnement se structurent en fonction d'un certain nombre de volontés (politiques et sociales) et de contraintes (écologiques, technologiques, idéologiques). Le processus contemporain amorcé à l'époque coloniale est celui du passage en Afrique d'une civilisation globalement rurale à une civilisation de l'urbain. Le phénomène peut être appréhendé de deux façons, en constante interaction l'une sur l'autre. Quelles furent les causes et les modalités de cette accélération de l'urbanisation, les facteurs susceptibles de créer et de modifier, à l'époque coloniale, l'environnement urbain ? La ville coloniale est alors observée comme une variable dépendante, résultat d'un processus donné (le système colonial). Mais aussi comment la réalité urbaine a-t-elle à son tour affecté les éléments qui la structurent ? Le milieu urbain devient alors une variable indépendante ; vivre en ville modifie les comportements (devant la naissance, la vie, la mort, les activités professionnelles, de voisinage, etc.) et les processus sociaux (mobilité, acculturation, prise de conscience de classe ou de conscience politique...), les valeurs, la personnalité des groupes et des individus.

Les éléments de cette révolution urbaine africaine diffèrent de l'Occident où l'urbanisation est nettement plus ancienne et s'est

1. 7 564 Européens, 17 609 Indiens, 75 536 Africains, soit au total 100 709 habitants, *Blue Book*, Wakefield, Microform Academic Publishers, 1933 (microfilm 96995/40). Montée à 10 830 individus en 1948, la population blanche ne représentait plus que 9 % de la population totale de la ville, *General Census 1948*, in Silberman L. Anderson, L.W. Thornton (eds.), *Nairobi. Masterplan for a colonial capital. A report prepared for the Municipal Council of Nairobi*, Londres, His Majesty's Stationary Office, 1948.

2. « Tous les chemins ne vont pas à Tombouctou », Actes du colloque *Processus d'urbanisation et composantes sociales de la ville en Afrique*, Université de Paris VII, Laboratoire Tiers Monde, Afrique, 1984, vol. I, sous presse à L'Harmattan, 1988, 2 vol.

C. COQUERY-VIDROVITCH

opérée dans un contexte bien précis, à la fois d'intensification de la production agricole (« révolution verte » qui n'est pas encore intervenue en Afrique) et d'industrialisation, c'est-à-dire en corrélation étroite avec le développement économique¹. Elle diffère de l'Asie du Sud-Est qui, en dépit de villes parfois énormes, demeure globalement une zone encore largement rurale (6 % seulement de la population chinoise vit en ville encore aujourd'hui). Elle diffère enfin de l'Amérique latine, œuvre de colonisation ancienne où la quasi-éradication des populations autochtones, par élimination ou absorption (Brésil) ou leur relative absence préalable (Argentine), a favorisé, dès le départ, l'éclosion d'une civilisation urbaine d'origine métropolitaine fortement métissée. En Afrique, le pouvoir colonial a promu le fait urbain comme élément moteur d'une société économique et politique majoritairement autochtone.

L'histoire urbaine coloniale apparaît bien comme un moment-charnière privilégié : un nouveau départ sans doute, mais qui se greffait sur des éléments urbains antérieurs dont il importe d'appréhender l'héritage² : dans quelle mesure y-a-t-il, entre les villes de l'Afrique historique précoloniale et la civilisation urbaine en gestation de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain, une différence de degré ou de nature ?

Que faut-il entendre, en effet, par « révolution urbaine ? » Il s'agit moins d'un afflux inhabituel de migrants (ce mouvement, jusqu'alors hésitant, se mit définitivement en place à partir de la grande dépression des

années 1930) que d'un processus cumulatif de bouleversement culturel provoqué par la ville : le mode de vie urbain exerce son pouvoir déterminant de transformation des mœurs et des mentalités même chez les non-citadins, désormais soumis à l'emprise des institutions et de la culture urbaine intensifiée par les progrès de la circulation et de l'accès à la ville.

L'archéologue V. Gordon-Childe avait lancé l'idée de l'indissociabilité entre essor urbain et « civilisation »³ : s'élevant au-dessus ou même contre les idées reçues, coutumes et lois du monde rural environnant, la ville acquiert ainsi son potentiel dynamique, à propos duquel on peut à bon escient utiliser le terme « révolutionnaire ». Gordon-Childe visait très précisément l'éclosion de la civilisation occidentale méditerranéenne. Mais le processus se renouvelle chaque fois que des mutations sociales et politiques d'ensemble sont susceptibles de générer de nouvelles formes urbaines et, chaque fois, la ville secrète, non pas « la » civilisation, mais une nouvelle forme de civilisation constamment remodelée par le processus même d'urbanisation : ce qui fut le cas à l'époque coloniale. Or, parce que la ville est une croissance et non une création instantanée, les nouveaux modes de vie qu'elle génère n'oblitérent pas les modes dominants préalables ; au contraire, ils les absorbent, les digèrent et parfois même les revivifient – tendance d'autant plus forte que la population urbaine est plus récemment empruntée à l'environnement rural préalable⁴. Cette fonction de creuset culturel est évidemment énorme aujourd'hui et intensifiée par le rôle de la ville comme point focal de la civilisation ambiante, étendant le « mode de vie urbain » bien au-delà des limites municipales.

1. Cela dit, en 1800, encore 80 à 95 % de la population mondiale vivait et travaillait à la campagne ou dans des petites villes de moins de 10 000 habitants, et les villes de 100 000 habitants (bon critère d'urbanisation sérieuse) ne représentaient encore que 2,2 % de la population européenne totale. Kingsley Davis, « The urbanization of the human population », *Scientific American*, 213 (3), septembre 1965, p. 43. Voir aussi Eric Lampard, « The nature of urbanization », in *The pursuit of urban history*, Londres, Edwards Arnold, 1983, p. 14-15.

2. Je suis actuellement engagée dans un travail de longue haleine sur les processus d'urbanisation en Afrique noire dans la longue durée, qui devrait me permettre d'apporter un certain nombre d'éclairages nouveaux en ce domaine. Voir déjà, à ce propos, « Les villes précoloniales. Essai de définition et de périodisation », *Processus d'urbanisation...*, op. cit.

3. V. Gordon-Childe, « The urban revolution », *Town Planning Review*, 21 (1), 1950, p. 3-17.

4. Louis Wirth, « Urbanism as a way of life », in *On cities and social life*, Chicago, University of Chicago Press, 1964, p. 66.

○ LA VILLE, INSTRUMENT UNIVERSEL
DE COLONISATION

Toute originale qu'elle soit, il ne faut pas pour autant faire de la ville coloniale une exception dans l'histoire : on pourrait au contraire arguer que toute ville, quels que soient la société, le lieu et le temps de l'histoire considérés, a toujours et partout constitué un outil de colonisation. Parce qu'elles sont des lieux de contact obligé entre plusieurs cultures et des organismes vivants en constant devenir, les villes ont joué un rôle majeur de creuset social et de diffuseur culturel en exerçant leur impact sur l'ensemble de l'aire soumise à leur autorité. Ce pouvoir put aller d'un extrême à l'autre : coercitif et brutal dans le cas de villes militaires conquérantes ou de villes coloniales stricto sensu, progressif et séduisant là où le rayonnement culturel de la cité (religieux, artistique, technologique) faisait l'essentiel de sa force. Le résultat est en définitive le même : du fait de sa croissance, la ville principale bouleverse et réorganise à son profit l'ensemble de la région bientôt quadrillée par un réseau urbain hiérarchisé dont elle est devenue le pôle dominant. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'une ville, à la différence des campagnes qui étaient dominées par l'économie de subsistance, ne peut, par définition, se suffire à elle-même puisqu'une partie au moins de ses habitants ne vit pas directement de l'agriculture. Sa survie est conditionnée par l'organisation à la fois économique et politique de la production et des échanges, autrement dit par son ouverture sur l'extérieur ; un surplus agricole est nécessaire pour nourrir les non-producteurs : dirigeants, notables, artisans, bureaucrates. Jusqu'à la révolution technologique contemporaine des transports internationaux, la production de ce surplus a exigé le contrôle, par la ville, des campagnes productrices environnantes ; cela impliquait la présence d'un pouvoir politique capable d'imposer ce contrôle et de fixer les règles de la circulation des vivres. Autrement dit,

le commerce fait aussi partie intégrante de la ville. On peut trouver en Afrique des marchés sans ville, mais il n'existe pas de villes sans marché ; négociants et marchands sont des intermédiaires indispensables, au sein même de la ville et dans ses rapports avec l'environnement¹. On peut, en somme, définir une ville par son ouverture, son accessibilité², ce qui va de pair avec son hétérogénéité (ethnique, professionnelle, sociale, culturelle...)³, donc son rôle de creuset culturel, de lieu de métissage des mémoires.

Pourquoi parler de colonisation ? Parce que les citoyens qui contrôlent l'environnement sont, par définition, de nouveaux habitants qui sont arrivés d'ailleurs, que cet ailleurs soit le monde rural, une autre ville ou l'étranger ; la ville met alors en symbiose plusieurs civilisations – au minimum celle des peuples préexistants et celle des conquérants. Ce fut, par exemple, le cas des cités romaines en Afrique du Nord (ou des cités gallo-romaines, le phénomène est le même)⁴. Mais ce fut aussi le cas des cités Yoruba : d'où l'intérêt de poser la question des analogies et des différences entre colonisation stricto sensu et colonisation Yoruba (confrontation qu'il serait trop long d'aborder ici, du 12^e au 19^e siècle). Bien entendu, notre propos n'est pas de minimiser le poids de l'épisode colonial, mais de souligner qu'il ne faut pas non plus exagérer les différences de nature avec tout autre épisode de l'histoire. La ville coloniale des 19^e et 20^e siècles fut un cas extrême de pouvoir coercitif englobant et surtout excentré, puisque le pouvoir réel était situé en métropole. Ce pouvoir – administratif, économique, et

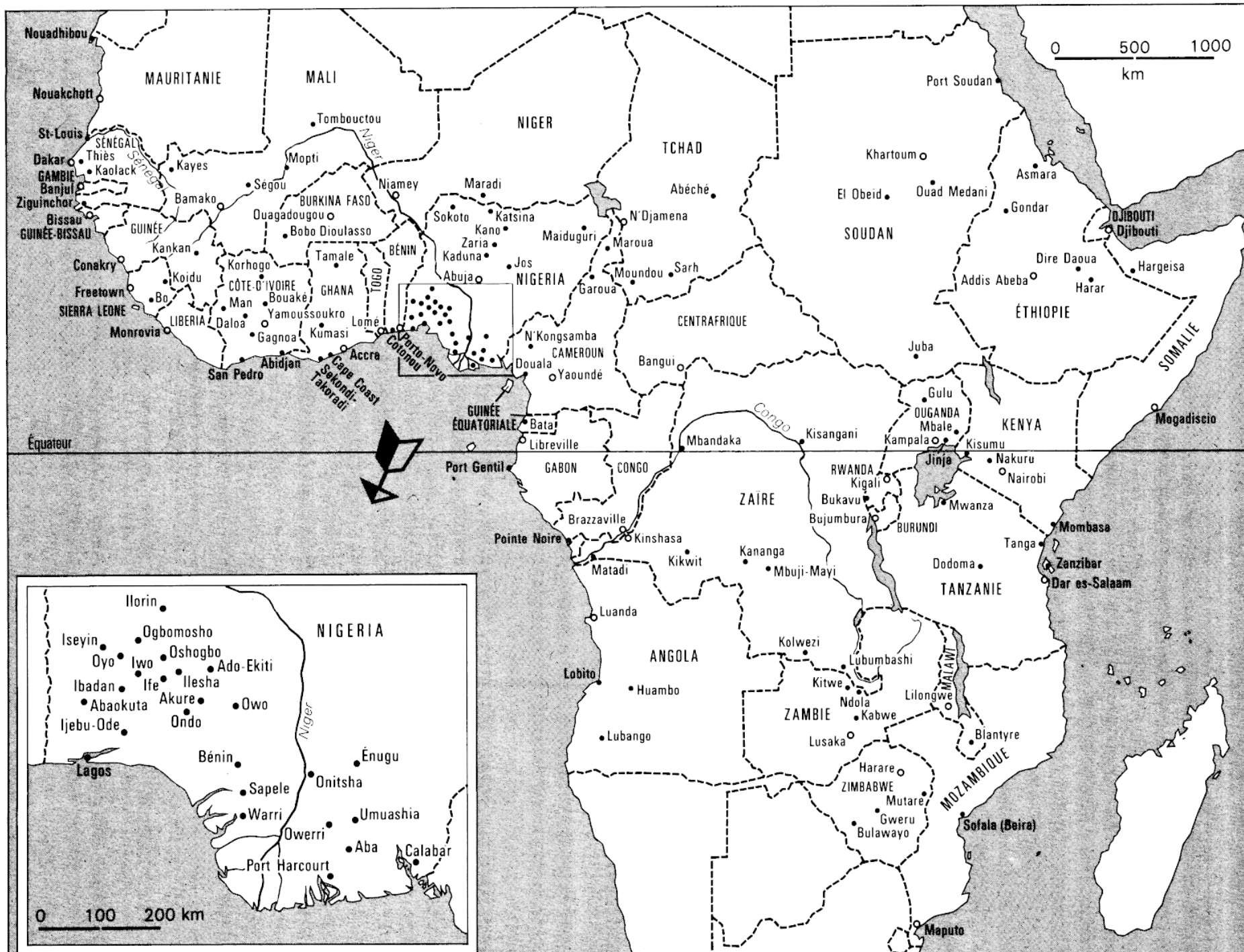
1. Voir à ce propos l'excellente introduction théorique de Akin Mabogunje, *Urbanization in Nigeria*, Londres, Africana Publishing Co, 1968, chap. 1.

2. R. Morton-William, « Some factors in the location, growth and survival of towns in West Africa », *Man, settlement and urbanism*, Londres, Duckworth, 1972, p. 284.

3. Cf. la définition de Louis Wirth, « Urbanism as a way of life », cité, p. 66 : « A city may be defined as a relatively large, dense and permanent settlement of socially heterogeneous individuals » (Une ville peut être définie comme un établissement relativement étendu, densément peuplé et permanent, et composé d'individus socialement hétérogènes).

4. T.G. Mc Gee, « The rural-urban continuum debate », *Pacific Viewpoint*, 5-2, septembre 1964, p. 171-172.

Les villes de l'Afrique tropicale



même dans une certaine mesure religieux – fut exagérément privilégié, à la fois étranger et institutionnellement supérieur aux autochtones, donc doté de la capacité d'imposer une culture et une économie dépendantes puisque extraverties. Mais, en dépit de ces caractères excessifs, le mode d'action culturel du pouvoir blanc, au sein de la ville coloniale, ne s'est pas exercé sur « *the excluded middle* » autrement que de la façon évoquée précédemment : la population d'origine était, relativement, plus nombreuse que jamais, et le creuset culturel urbain a joué à plein.

○ LES MÉCANISMES DE LA VILLE COLONIALE

On ne peut en aucun cas réduire la ville coloniale à une ville blanche¹, même en situation de ségrégation légale, comme au Kenya, en Rhodésie et en Afrique du Sud, ou dans le cas du cantonnement belge entre l'espace de pouvoir (siège de l'administration et de la Mission) et « le centre extra-coutumier » réservé aux Africains « détribalisés »². Outre le fait qu'y compris dans ce cas la population urbaine africaine est toujours demeurée largement majoritaire, le modèle n'a jamais pu être introduit en Afrique occidentale ni même centro-occidentale, malgré quelques tentatives infructueuses fondées sur une argumentation sanitaire ou sociale³. Ni les Français, ni les Portugais, ni même les Britanniques n'y ont

jamais légalisé la ségrégation : que les villes coloniales fussent des villes peuplées d'indigènes était un fait non pas seulement toléré mais reconnu. Elles furent aussi, pour l'ensemble de leurs habitants, des lieux d'innovation.

Pourtant, dans une première phase, la progression quantitative des citadins a été lente. D'une part, le phénomène urbain n'était pas nécessairement une nouveauté en Afrique (pays Yoruba, côte Swahili, entrepôts portuaires et « escales » fluviales) ; d'autre part, les migrations urbaines ont été longtemps contrebalancées par le retour vers les campagnes et leur économie de subsistance. La migration était saisonnière : on allait là où le travail existait, en saison des pluies aux champs, en saison sèche à la ville, sans que la différenciation ville/campagne fût encore clairement perçue dans ses modes et ses rythmes différents⁴. On ne doit pas non plus minimiser, en ce domaine, l'impact sanitaire : en cas de concentration de l'habitat « indigène », les chances de survie restèrent problématiques tant que le problème de la pollution des eaux et de l'évacuation des eaux usées et des ordures ne fut pas abordé, c'est-à-dire jusque dans les années 1920 en Gold-Coast, et plutôt 1930 ailleurs. Bref, pendant un nombre considérable d'années, les conditions de survie en ville (d'ailleurs comparable en ceci à celles des villes de l'Occident pré-industriel) furent pires encore que celles des paysans restés dans leur cadre coutumier.

C'est la crise de 1930 qui rendit le mouvement irréversible. La paupérisation des campagnes prépara les conditions de l'hypercentrophie urbaine caractéristique du Tiers Monde contemporain. C'est au moment précis où les emplois se raréfiaient qu'on assista en quelques années au passage de la paysannerie pauvre au sous-prolétariat urbain : au Maghreb, émergèrent les premiers bi-

1. Comme le proposent explicitement Anthony O'Connor, *The African city*, Londres, Hutchinson, 1983, et implicitement Anthony D. King, *Colonial urban development*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1976.

2. Cf. le centre extra-coutumier d'Elizabethville (Lubumbashi) créé par décret en 1912 et transformé en « commune indigène » en 1932, séparé du quartier résidentiel blanc par une artère au nom explicite : l'avenue Limite-Sud. Valentin Mudimbe, « Espace africain et mémoire », Colloque « Mémoires, Histoires, Identités », Québec, 9-12 octobre 1987 (texte ronéoté). Sur Kisangani, voir Ruth Kornfield, « The colonial situation and differential use of the City of Kisangani by Europeans and Zairians », *African Urban Notes*, série B, vol. 1, n° 3, 1975, p. 101-116.

3. Sur la corrélation entre lutte (présumée) contre la malaria et origine des mesures ségrégatives, voir Philip Curtin, « Medical knowledge and urban planning in Tropical Africa », *African Historical Review*, 90 (3), 1985, p. 594-613 et John W. Call, « Anglo-Indian medical theory and the origins of segregation in West Africa », *ibid.*, 91 (2), 1986, p. 307-335.

4. Sur ce thème, voir C. Coquery-Vidrovitch, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, Payot, 1985, chap. 10 : « Les migrations du travail », p. 270-279.

donvilles¹ ; en AOF, le rythme de croissance démographique global accusait un palier avec une augmentation d'un million d'individus entre 1926 et 1931, mais de 200 000 seulement entre cette date et 1936, sur une population totale qui avait alors atteint 14,6 millions d'habitants ; néanmoins, l'essor des trois principaux ports se précipita : Dakar doubla et Abidjan sextupla son taux d'accroissement ; Conakry, inversant sa tendance antérieure (− 7,5 % entre 1926 et 1931), le doubla également dans les cinq années suivantes². Partout, le rythme de croissance urbaine se démultiplia : celui du Nigeria, pays déjà remarquablement urbanisé depuis longtemps, est passé de 2,1 % en 1920 à 5,5 % pour la décennie 1950-1960³. Dès lors, coercition et travail forcé ne sont plus, et de loin, le moteur des migrations urbaines : à partir de la seconde guerre mondiale, le problème fut au contraire de contrôler l'afflux des Africains venus de leur plein gré chercher du travail en ville (parce que les progrès de l'économie monétaire ne leur laissaient plus le choix). Le facteur économique est évidemment important : le coût comparé de l'action même de migrer s'est, depuis un demi-siècle, considérablement abaissé ; l'écart matériel et culturel entre campagne et ville s'est amenuisé : il fallait, en 1930, à un immigrant du Nord de la Gold-Coast, deux ou trois semaines pour n'arriver qu'à Kumasi, au centre du pays. Aujourd'hui, en camion, Accra et la côte est seulement à un jour de chez lui. L'équipement sanitaire, voire les opérations de vaccination de masse (commencées entre les deux guerres) ont amélioré la survie en ville où la mortalité est devenue plus faible qu'en brousse.

1. Cf. Claude Liauzu et René Gallissot sur ce phénomène en Tunisie et au Maroc, in « L'Afrique et la crise de 1930 », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 232-233, 1976, p. 607-621 et 477-491.

2. Catherine Coquery-Vidrovitch, « L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise structurelle et genèse du sous-développement. Rapport d'ensemble », in *ibid.*, p. 386-424.

3. Samir Amin, *Modern migrations in West Africa*, Oxford, Oxford University Press, 1974, p. 65-124. Jean-Loup Amselle (sous la direction de), *Les migrations africaines*, Paris, Maspéro, 1976, 118 p.

Enfin, la migration a généré un effet boule de neige ; le migrant appelle le migrant ; l'assistance, en ville, d'une partie déjà installée de la famille ou du groupe social a joué son rôle. Surtout, les distorsions se sont accentuées : la pauvreté ou la mise à l'écart relative d'une région (comme le Sahel soudanien opposé au Sud forestier utile promu par la colonisation) incite à le quitter⁴. Après le départ des jeunes, les plus productifs, les plus ouverts à l'innovation, la stagnation s'installe derrière eux.

Dans une dernière étape, dès avant les indépendances, la faim de terre a surgi. A la fin des années 1950, probablement la moitié du continent et au moins la moitié de sa population s'est mise à ressentir les effets de la pression démographique : une strate urbaine d'origine rurale s'est constituée de jeunes hommes misérables qui, s'ils ne trouvaient rien en ville, n'avaient rien à y perdre non plus. En Tanzanie, une enquête de 1971 sur un échantillon de 5 000 habitants dans sept grandes villes a montré que le quart des immigrants masculins sont sans terre⁵. En 1976, au Kenya, au moins les deux tiers des *squatters* de Nairobi ou de Mombasa sont sans terre et la plupart trouvent leur survie dans le secteur informel (c'est-à-dire non capitaliste formalisé)⁶. Certes, c'est seulement aujourd'hui que la population africaine est en passe de devenir majoritairement urbaine : les citadins ne constituaient encore que 14,5 % de la population totale en 1950, et le pourcentage était resté à moins de 30 % en 1980⁷. Mais

4. Samir Amin, *ibid.*, évalue à 5 millions le nombre d'habitants qui auraient définitivement glissé du Nord vers le Sud entre 1920 et 1970, dont deux millions absorbés par les villes de la côte.

5. R. Sabot, *Urban migration in Tanzania*, 2, *National urban mobility*, Dar es Saalam, University of Dar es Saalam, 1972.

6. James Waweru et al., *Progress Report 5 : results of the socio-economic survey*, « Lowcost housing and squatter upgrading study », Report to the Government of Kenya and World Bank (août 1976). Voir à ce propos les nombreuses études de cas analysées par Richard Sandbrook, *The politics of basic needs. Urban aspects of assaulting poverty in Africa*, Londres, Heinemann, 1982, p. 47-49 (entre autres).

7. *Modes d'accroissement de la population urbaine et rurale*, New York, Nations-Unies, 1981, p. 181 (Etudes démographiques n° 68).

c'est à l'époque coloniale que le processus s'est mis en marche. Dès lors, le milieu urbain était devenu le centre stratégique de l'évolution.

○ STABILISATION ET SÉLECTION DES VILLES

Le premier acte de la colonisation fut de fixer les villes. La plupart des villes précoloniales (à l'exception des principaux ports) étaient peu stables. On a déjà cité le glissement relativement fréquent, sur des distances parfois considérables, des cités Yoruba. Ce fut encore davantage le cas des capitales de nombreux petits royaumes Bantu : chaque nouveau souverain était tenu d'ériger un nouveau palais, aussitôt générateur sinon d'une nouvelle ville, du moins de nouveaux quartiers : même dans une ville relativement stable comme Abomey, capitale du royaume, l'étendue ainsi couverte par les palais royaux fut considérable. En Afrique centrale, le site de la capitale du Buganda, le *Kibuga* ou ville royale, toujours situé au sommet d'une colline, est typique à cet égard : cette position stratégique se déplaçait d'une colline à l'autre au gré des successions royales et des épisodes d'un règne ; durant 200 ans, le *Kibuga* oscilla dans un espace relativement restreint du centre Buganda, mobilité extrême puisque, entre la mort du roi Suna II en 1856 et l'arrivée de Lugard en 1890, le site aurait changé au moins dix fois...¹ Depuis 1885, néanmoins, la ville s'était fixée sur les collines de Mengo, et le resta à l'avenir, à la suite de l'intervention britannique qui créa à ses côtés la ville-jumelle, ou plutôt le quartier européen de Kampala, la différence essentielle entre les deux centres tenant à leur administration distincte. Mais, dès le 19^e siècle, le caractère urbain du *Kibuga* n'est plus discutable, ne serait-ce que par la densification du lieu et l'hétérogénéité de sa population constituée, outre les dignitaires royaux et leurs maison-

nées, d'esclaves recrutés dans les régions voisines, de soldats swahili, et bientôt de colonies de commerçants indiens, soudanais et musulmans. Le nombre d'habitants y était même sans doute plus élevé qu'à l'époque coloniale proprement dite, puisqu'il aurait avoisiné 70 000 habitants regroupés sur environ vingt miles carrés, contre un recensement officiel, sur un espace inchangé, de 32 441 habitants en 1911, 34 337 en 1948 et 52 673 en 1959².

Un autre cas bien étudié est celui des « *wandering cities of Ethiopia* »³, à la fois camps militaires et capitales d'Etat démontables au gré des campagnes et de la volonté de l'empereur. Ce qu'il est important de noter, c'est que la stabilisation des villes se généralise à l'époque coloniale. Elle semble même moins tenir à la volonté coloniale de fixer une fois pour toutes les populations (à des fins administratives et policières) qu'à un mouvement général adopté de plein gré par les autorités africaines traditionnelles : le *Kibuga* s'est fixé dès 1885, cinq ans avant l'intervention directe des Anglais ; Addis-Abeba, nouvelle capitale permanente, fut créée par volonté impériale entre 1886 et 1891. Cela signifie que la stabilisation urbaine n'était pas seulement une initiative coloniale ; elle relevait, sur place, d'un consensus politique face à l'occidentalisation.

C'est donc une erreur de faire de la colonisation le *deus ex machina* des villes africaines. L'impact colonial fut réel, mais sous des formes variées. Parfois, c'est vrai, les colonisateurs créèrent un nouvel établissement de toutes pièces. C'est néanmoins un processus qu'ils essayèrent d'éviter. Il n'est pas non plus exact que le procédé fut privilégié par les Français. En règle générale, les colonisateurs cherchèrent à se greffer sur un tissu régional ancien. Mais l'innovation

2. A cette date, la population totale du grand Kampala municipalité incluant le *Kibuga* excédait 100 000 habitants, *ibid.*

3. Titre d'un article de Ronald J. Horvath, *Journal of African History*, 1 (2), 1969, p. 205-219. Voir aussi Donald Crummey, « Some precursors of Addis-Ababa : towns in Christian Ethiopia in the 18^e and 19^e centuries », à paraître.

1. Peter C.W. Gutkind, « Notes on the *Kibuga* of Buganda », *Uganda Journal*, 24 (1), 1960, p. 29-43, et *The African administration of the Kibuga of Buganda*, La Haye, Mouton, 1963.

urbaine fut parfois réelle ; ce fut le cas de têtes de pont ferroviaires (encore que la plupart, comme Ouagadougou en Haute-Volta ou Saint-Louis du Sénégal, fussent de vieux carrefours commerciaux) : Nairobi est l'exemple-type d'une capitale créée de façon univoque au centre du pays à l'aide d'une voie ferrée à fonction stratégique. Mais on pourrait aussi bien citer le cas de Lusaka, nouvelle capitale créée en 1931 à proximité d'une vieille *township* qui n'était alors qu'un petit bourg agricole situé sur la voie ferrée principale nord-sud. Comme Nairobi, le site de Lusaka fut privilégié en raison de son climat plus frais et surtout de sa situation centrale, moins éloignée du nouveau *Copperbelt* que l'ancienne capitale (Livingstone) située à l'extrême sud du pays¹. L'objectif militaire de créer un avant-poste en pays récemment conquis ou à « pacifier » fut souvent à l'origine de ces initiatives. De place-forte, le poste ainsi créé devint nécessairement un marché, organisé à l'origine de façon autoritaire pour assurer le ravitaillement des troupes d'occupation, donc un lieu économique et bientôt un centre administratif. Parfois, le projet fut plus directement économique ou politique : ainsi Dakar, dont la modernité s'opposait à la vieille cité de traite de Saint-Louis, ou Cotonou, port créé de toutes pièces non loin de l'ancienne capitale du royaume de Porto-Novo (restée néanmoins un moment capitale de la colonie), ou bien encore Durban, tête de pont du pouvoir colonial britannique à la fois en pays Zulu et face à la menace Boer.

Le projet modernisant est évident lors de la création d'une ville-jumelle contiguë de l'ancienne capitale ; Kampala ou Khartoum furent des cités administratives blanches destinées à faire contre-poids au pouvoir « traditionnel » : dans le premier cas du *Kabaka* (souverain Ganda) plus ou moins ménagé, dans le second cas de la capitale (Ondurman) du récent soulèvement mahdiste. Mais il faut

se méfier d'innovations plus apparentes que réelles : Khartoum, sur l'autre rive du Nil, ne fut pas créée ex nihilo après la reconquête britannique de 1898 ; elle avait déjà, dans les années 1830, servi de siège au pouvoir égyptien au Soudan, après avoir été, une dizaine d'années auparavant, choisie par Mehemet Ali comme camp militaire permanent². L'héritage précolonial est plus présent qu'il n'y paraît.

La plupart du temps, les colonisateurs n'ont pas créé mais choisi leurs villes³. Non seulement des ports efficaces et d'importantes places commerciales existaient depuis longtemps, mais ils se multiplièrent et s'élargirent au fil du 19^e siècle. C'est sur ce tissu ancien que se greffèrent les villes coloniales. On a tendance, par exemple, à exagérer l'opposition entre Lagos, ville « moderne », et Ibadan ou Ife, villes « traditionnelles » yoruba. Certes, l'expansion de Lagos remonte au 19^e siècle ; mais il s'agissait bien, un demi-siècle au moins avant la colonisation, d'une métropole indépendante du trafic négrier atlantique ; l'expansion d'Ibadan, grossie de la masse des réfugiés des guerres yoruba, ne remonte pas plus loin, et Abeokuta fut, de la même façon, créée dans les années 1830. Toutes ces villes furent reprises et transformées par la colonisation comme le furent d'autres cités politiques ou économiques de l'intérieur : ainsi Ouagadougou, capitale du *Mogho-Naba* (souverain des Mossi) ou Bobo-Dioulasso, grand marché précolonial. Ce fut enfin le cas de nombreux ports anciens, swahili ou portugais, sur la côte orientale (Mombasa, Bulamayo...).

Toujours, la sélection coloniale modifia considérablement le tissu urbain antérieur. Si certaines villes connurent un nouveau départ, d'autres, au contraire, furent délaissées, certaines végétèrent, parfois disparurent. Dans un premier temps au moins, la

1. John Collins, « Lusaka : urban planning in a British colony, 1931-1964 », in Gordon E. Charry (ed.), *Shaping an urban world*, New York, St Martin Press, 1980, p. 227-241.

2. G. Hamdan, « The growth and functional structure of Karthoum », *Geographical Review*, 50, 1960, p. 21-40.

3. Cette idée importante a d'abord été développée par Hélène d'Almeida-Topor, *Processus d'urbanisation...*, op. cit., tome 1.

colonisation supprima peut-être plus de villes qu'elle n'en suscita. Un exemple frappant est celui de Say, aujourd'hui petite bourgade endormie près du Niger, au Sud-Ouest de Niamey. La ville se développa de façon apparemment prodigieuse dans la deuxième moitié du 19^e siècle, à la fois comme centre religieux animé par un grand marabout et comme marché économique. Les voyageurs lui attribuaient plusieurs dizaines de milliers d'habitants, 100 000 peut-être. Las... Quelques années à peine après l'arrivée des Français, tout était fini. On y décompte, à la fin du 19^e siècle, moins de 5 000 habitants¹. Parfois, le déclin fut tardif, comme à Saint-Louis, qui perdit à peu près toute activité dès lors que ne la protégea plus son statut de capitale du Sénégal face à Dakar, dynamique capitale de l'AOF. Saint-Louis ne retrouve un semblant d'activité urbaine qu'aujourd'hui, grâce aux programmes en cours d'aménagement du fleuve Sénégal². La mise en œuvre d'un réseau urbain colonial est donc un fait indéniable. Il a parfois été remarquablement étudié : ainsi pour la Côte-d'Ivoire. De l'établissement des premiers postes fortifiés (1896-1914) à celui de petits centres administratifs et de marchés régionaux, un réseau relativement dense de villes petites et moyennes se mit progressivement en place entre les deux guerres, drainant en un flux régulier et hiérarchisé biens, argent, hommes et idées, contribuant sur le plan régional et local à diffuser techniques et concepts nouveaux, tels que la propriété privée immobilière et l'économie monétaire et de marché, suscitant aussi, dès l'origine, l'afflux d'une population flottante et déstabilisée, foyer de marginalité et d'économie « informelle »³. Le réseau colonial togolais ou béninois, ou bien encore de Kumasi en

Ashanti a donné lieu à des études également suggestives⁴.

La ville a donc toujours eu un impact colonisateur, et la colonisation stricto sensu n'a fait qu'accélérer le processus. On verra plus loin que, du côté des colonisés, aussi bien la contrainte coloniale que les pulsions et les besoins nés des contacts accrus avec l'extérieur ont agi comme autant d'incitations au changement. Mais, de leur côté, les colonisateurs ne pouvaient pas se passer des villes⁵. L'essentiel de leur pouvoir était centré sur et à partir des villes, dans lesquelles vivaient la plupart d'entre eux. La ville coloniale fut, plus que jamais, le centre stratégique des décisions militaires, politiques et économiques. D'abord places de garnison, bientôt centres du gouvernement, c'est là que furent tout naturellement localisées les entreprises occidentales : banques (la Banque d'Afrique occidentale fut créée en 1901), agences régionales des sociétés d'import-export dont le siège social restait, pour la plupart, domicilié en métropole et qui essaimèrent leurs factoreries dans les petits centres urbains de l'intérieur⁶, premiers établissements industriels (la première cimenterie d'AOF fut installée près de la ville de Rufisque au début des années 1950). La quasi-totalité du commerce de gros était située dans les villes, qui constituèrent les places privilégiées du marché du travail : non pas, on l'a vu, parce que les villes étaient lieux de production, mais parce que,

4. Cf. les travaux de Yves Marguérat sur Lomé, parmi lesquels *Le capitalisme pervers ou cent ans de production de l'espace urbain à Lomé*, et *Dynamique sociale et dynamique spatiale d'une capitale africaine : les étapes de la croissance de Lomé*, Lomé, ORSTOM, 1985 et 1986 (ronéoté) et sur Kumasi, « Kumasi, l'espace et le temps. Trois siècles d'évolution d'une grande ville africaine », in *Processus d'urbanisation...*, op. cit. ; et Sylvain Anignikin, *Étude sur l'évolution historique, sociale et spatiale de la ville d'Abomey*, Bénin, Ministère de l'Équipement et des transports, Urbanor, 1986, 43 p. ronéo.

5. Robert Ross, Gerard J. Telkamp (eds.), *Colonial cities. Essays on urbanism in a colonial context*, Introduction, Leiden, Leiden University Press, 1985.

6. Cf. mon étude sur SCOA et CFAO dans l'Ouest africain, où une cartographie dynamique suggère la progression vers l'intérieur des postes de commerce du début du 20^e siècle à la veille des indépendances. *Journal of African History*, 16 (4), 1975, p. 595-621.

1. Témoignages recueillis in Alhassane Koussaanga Cissé, *L'administration française dans la région de Say, 1895-1927*, Mémoire de maîtrise, Université de Paris-VII, 1975.

2. Cf. les travaux de Régine Bonnardel sur Saint-Louis à paraître et, du même auteur, *Pêcheurs de Saint-Louis du Sénégal*, Paris, Éditions du CNRS, 1985.

3. Pierre Kipré, *Villes de Côte-d'Ivoire, 1893-1940*, Abidjan, Les Nouvelles Éditions africaines, 1985, 2 vol.

outre l'emploi d'un personnel administratif non négligeable d'auxiliaires de la colonisation (interprètes, petits commis des secteurs public et privé, employés municipaux, postiers, petits traitants, manœuvres non qualifiés de toute sorte¹), elles contrôlaient simultanément l'offre et la demande : leur rôle était d'organiser les flux de travailleurs sans en assumer ni l'entretien ni la reproduction qui reposaient encore majoritairement sur les campagnes. C'est pourquoi, de plus en plus, elles attiraient non seulement les produits, mais les hommes et leur force de travail². C'est là que les migrants affluèrent, toujours prêts à rapporter et rediffuser chez eux, dans leur campagne d'origine, tout ce qu'ils avaient découvert et absorbé en ville.

○ LES VILLES COLONIALES, MÉDIATEURS CULTURELS

Les citadins de migration récente furent souvent réduits à un individu, au mieux à la famille nucléaire. Ils laissaient au village la plupart de leurs parents et souvent une épouse, soit qu'ils n'aient pas les moyens d'assumer son voyage, soit (en Afrique australe) qu'ils ne soient pas autorisés à reconstituer la famille sur le *compound*. Encore aujourd'hui, où beaucoup de citadins pourraient paraître avoir coupé le cordon ombilical avec le village, ce sont, on l'a vu, les plus pauvres, urbanisés de souche la plus récente, déshérités sans terre, qui ont le moins de racines rurales. Mais pour les autres, encore dans les années 1950, la rotation annuelle du travail restait, dans les grandes firmes et les services publics de

Nairobi, de 15 % au moins³. La prolétarisation demeure partielle, sur le plan structurel par le maintien des droits sur la terre, et sur le plan culturel par celui des liens familiaux. Plus les ouvriers sont intégrés au mode capitaliste, plus la référence au terroir est présente ; en Afrique orientale, c'était encore, à la fin des années 1960, le cas des trois quarts d'entre eux : une enquête révèle qu'en Tanzanie 18 % seulement des travailleurs modernes sont sans terre (contre 39 % dans le secteur informel) ; les citadins retournent régulièrement visiter leurs parents au village, leur apportent dons en nature et en argent, vont y prendre femme, y construisent une maison, continuent d'offrir l'hospitalité aux parents de la campagne et à recevoir leurs enfants qui vont à l'école en ville, leur versent entre 10 et 20 % de leur paie et, pour les plus aisés, assument l'amélioration des infrastructures villageoises ou les charges de l'association ethnique en ville⁴.

Autrement dit, c'est la famille étendue, encore largement rurale, qui demeure le foyer principal d'information, de diffusion et d'acculturation, à partir des valeurs diffusées par la ville. Un exemple quasi caricatural est offert par le pays Dagara, au Sud-Ouest de la Haute-Volta (Burkina-Faso). Encore aujourd'hui le pays frappe par son apparent traditionalisme : maisons-fortresses dispersées de facture traditionnelle, absence d'objets manufacturés (sauf la lampe à pétrole), agriculture de subsistance basée sur la culture manuelle du mil disposé en buttes juxtaposées et sur la fabrication familiale assurée par les femmes du *dolo* (ou bière de mil), fondement de la convivialité locale. Pourtant, dans chaque famille, un jeune au moins s'expatrie sur les chantiers de Côte-d'Ivoire

1. Henri Brunschwig, *Noirs et Blancs en Afrique française, ou comment le colonisé devint colonisateur (1870-1914)*, Paris, Flammarion, 1983.

2. Dès l'origine de la colonisation, les principaux pôles d'accumulation migratoire, à l'exception de zones délimitées de plantation (africaine et européenne), furent les centres urbains ou à vocation urbaine : *compounds* miniers, chantiers de travaux publics (chemins de fer, gares, ports) et capitales administratives. Voir à ce propos Catherine Coquery-Vidrovitch, *Afrique noire, op. cit.*, chap. 10.

3. Voir, outre Richard Sandbrook déjà cité, C. Allen, « Unions, incomes and development », in *Development trends in Kenya*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1972 : étude comparée sur les revenus différentiels ville/campagne (Sénégal, Zaïre, Ghana, Zambie, Kenya, Tanzanie et Botswana).

4. Richard Sandbrook, *The politics of basic needs, op. cit.*, p. 124, et Catherine Coquery-Vidrovitch, *Afrique noire, op. cit.*, chap. 13 : « Villes, classes sociales et masses urbaines "informelles" : l'avenir de la pauvreté ».

pour rapporter l'argent frais nécessaire, le pays est massivement christiannisé depuis le début des années 1920, la fréquentation de l'école est élevée et la région constitue depuis fort longtemps une pépinière de recrutement pour le secteur tertiaire de la capitale...¹. Bref, la civilisation capitaliste incarnée par la « réussite urbaine » est bien plus intégrée qu'il n'y paraît au premier abord au fin fond des campagnes. Cette constatation est plus évidente encore dans les régions de « *cash crops* » où, depuis parfois le début du siècle et même auparavant, les paysans producteurs, par le biais des cultures spéculatives (arachides, café, cacao et même coton), sont intégrés au circuit commercial urbain.

Ainsi, depuis le début de l'ère coloniale, les villes sont devenues vecteurs de « modernisation », terme utilisé en fait comme synonyme d'ouverture à la colonisation. Elles constituent les foyers privilégiés de la rencontre et de la combinaison, sinon encore de la synthèse des valeurs dites « traditionnelles » remaniées sous l'action des valeurs occidentales dominantes. C'est bien pourquoi la dichotomie usuelle entre « traditionnel » et « moderne » est erronée. Le processus consiste au contraire à combiner, avec plus ou moins de bonheur, l'ancien et le nouveau en intégrant les héritages acquis au besoin de changement. Il s'agit là, au demeurant, d'un apport positif des théories révisionnistes : il n'est plus question de faire de la société urbaine une société dualiste où d'un côté les Blancs colonisateurs, de l'autre les Africains dominés se feraient face dans un climat permanent d'hostilité, à l'exception de quelques « collaborateurs » : l'analyse de David Robinson² démontre que, marché du travail aidant, chacun trouva bientôt sa place sur un échiquier commun. Entrepreneurs indépendants et créatifs, mais aussi

gens du commun, tous ces auxiliaires de la colonisation décrits par Henri Brunschwig³ agissent, consciemment ou non, comme autant de médiateurs à la fois technologiques et culturels. Le rôle joué, par exemple, dans les années 1880, par les cheminots qui construisirent le Dakar-Saint-Louis fut, à sa façon, aussi important que celui d'un chef « modernisant » : quand l'ouvrier rentrait chez lui, il rapportait au fond de la brousse un nouveau savoir, un savoir-faire et, sans même parler d'une nouvelle technologie, un nouveau regard sur le monde. Il était devenu un innovateur ; la propagation de beaucoup d'idées et de techniques nouvelles n'a pas eu d'autre cause. Ce processus de médiation populaire n'a guère été étudié pour le moment (il est vrai que, sur le plan méthodologique, procéder à une recherche de ce type n'a rien d'évident)⁴.

Cette observation permet de préciser le concept même de médiateur ou *broker* (terme difficile à traduire en français) : étant entendu que le contexte colonial fut celui d'un ordre de répression et de violence générateur d'une situation ouverte de conflit, le vécu même de ces contradictions rendit indispensable une médiation, surtout sur le principal terrain de rencontre des protagonistes, à savoir le milieu urbain. Aussi opposés fussent-ils à l'ordre nouveau, les gens furent bien obligés de s'adapter, de gré ou de force. Paradoxalement, plus ils mirent de volonté à résister, plus, en définitive, ils finirent par évoluer, parce que l'action même de résister fait découvrir de nouvelles idées, de nouvelles techniques, bref induit de nouvelles formes de médiation⁵.

3. *Noirs et Blancs...*, *op. cit.*

4. La méthodologie d'anthropologie historique culturelle suivie par Jean Comaroff pour détecter à quel point les mentalités ont été en pays Tswana précocement préparées à s'ouvrir aux influences occidentales (par exemple par l'action missionnaire) est à cet égard tout à fait suggestive de ce qui pourrait être fait ailleurs ; cf. *Body of power, spirit of resistance, The culture and history of a South African people*, Chicago, The University of Chicago Press, 1985. Dans un tout autre domaine, une thèse récente démontre l'énorme pouvoir de diffusion de l'innovation née de l'impact du chemin de fer, Monique Lakroum, *Chemin de fer et réseaux d'affaires en Afrique noire : le Dakar-Niger (1890-1960)*, Thèse d'État, Université de Paris VII, 1987.

5. Cf. Catherine Coquery-Vidrovitch, *Afrique noire, op. cit.*,

1. Enquête personnelle de terrain confirmée par la thèse de Somda Nurukyor sur *L'histoire des Dagara aux 19^e et 20^e siècles*, Université de Paris VII, 1979.

2. « Brokerage and hegemony in Senegal », communication au colloque « New Perspectives on Colonial Africa », Urbana-Champaign, mars 1987, à paraître dans Charles C. Stewart (ed.), *In search of the excluded Middle* (titre provisoire).

Une distinction d'importance est à faire entre le « médiateur » et le « collaborateur », terme péjoratif connoté par l'histoire de l'occupation en France pendant la seconde guerre mondiale. Première remarque : la collaboration ne va jamais seule ; il s'agit en fait d'un couple inséparable ; pas de collaboration sans résistance, pas de résistance sans collaboration. Ce sont les deux facettes de la même réalité, qui relèvent en définitive d'un choix personnel face à une situation de domination hégémonique. Mais, là encore, une telle réduction manichéenne des attitudes possibles n'est pas de mise. Schématiquement, on peut proposer la typologie suivante : tout individu en contact direct et quotidien avec le monde colonial, par sa profession (s'il s'agissait d'un travailleur salarié), par son éducation (à travers l'école missionnaire ou publique) ou par ses responsabilités (en qualité de chef administratif ou d'entrepreneur) avait le choix entre trois options. Certains furent parfaitement conscients des profits (notamment pratiques, financiers, sociaux) qu'ils pouvaient tirer de leurs relations avec les colonisateurs. Ils ont consciemment utilisé ces opportunités à leur profit : ce sont des collaborateurs. D'autres, au contraire, s'opposèrent radicalement au pouvoir blanc, pour des raisons variées (ils refusèrent d'envisager une mutation de leur pouvoir traditionnel, ou bien d'abandonner leurs croyances ancestrales, leurs réseaux d'alliances coutumières, leur technologie ancienne ou, tout bonnement, leur indépendance) : ce furent des résistants. Mais la plupart d'entre eux ne furent ni l'un ni l'autre ; ils furent le vivant témoignage des ambiguïtés de la dépendance. Partie intégrante de la société nouvelle, ils naviguèrent à vue entre les deux cultures, inventant quotidiennement des modes d'adaptation qui donnaient implicitement l'avantage à la plus forte des deux, politiquement la plus efficace, technologiquement la plus développée, so-

cialement la plus prometteuse, c'est-à-dire, bien entendu, la culture occidentale ; tous ces gens modifièrent leurs pratiques sociales, leurs techniques et leur mode de vie et de pensée, et contribuèrent à diffuser ces changements tout autour d'eux : d'une façon ou d'une autre, tous jouèrent un rôle de médiateurs.

Bien entendu, ce processus s'est enclenché bien avant la phase coloniale proprement dite. Il a commencé sur les côtes avec le début des navigations portugaise, hollandaise, britannique et française. Antérieurement, il avait joué de la même façon lors des premiers contacts avec les Arabes et avec l'islam : de nouveaux savoir-faire, de nouveaux concepts, de nouvelles technologies se sont diffusés très tôt. Les ports et les cités marchandes ont constitué de bonne heure d'extraordinaires outils de médiation. La différence majeure fut une différence de degré : la colonisation introduisit une accélération du rythme en imposant une confrontation directe entre dominants et dépendants. Le fait même de l'hégémonie coloniale fit de l'essor de ces « *brokers* » un procès social quasi généralisé – beaucoup plus, en tout cas, que la littérature scientifique ne semble l'avoir abordé jusqu'à présent.

Foyer majeur de médiation, la ville coloniale fut, par ce biais, le lieu privilégié de l'expression de la créativité africaine. Une preuve bien connue des anthropologues est l'explosion d'une variété d'associations urbaines. Un autre signe fut la floraison d'arts populaires, parmi lesquels la peinture révèle l'émergence d'une véritable symbiose culturelle ; il s'agit en effet d'une technique d'emprunt à peu près ignorée des sociétés pré-coloniales, qui s'est développée en ville de façon remarquable : Addis-Abeda a rendu célèbre les toiles peintes renouvelant sans cesse le haut-fait de la bataille d'Adoua (1896) qui épargna au pays l'humiliation coloniale ; c'est bien un lieu de mémoire populaire privilégié. A Dakar, s'est épanouie la peinture sur verre, principalement à la gloire du

chap. 9 « Révoltes et résistances, collaboration et assimilation : une tradition africaine de résistance paysanne ».

marabout mouride Amadu Bamba ; le genre serait apparu dès le début du siècle, à la suite des tracasseries coloniales interdisant à l'importation toute documentation favorable à l'islam¹. A Lumbumbashi, s'est développée, à l'aide de quelques artistes naïfs doués, une iconographie populaire des méfaits de la colonisation (et des hauts faits de Lumumba). A Brazzaville, une école de peinture créée à l'origine par un administrateur colonial, artiste à ses heures, a donné naissance à une floraison de peintres dont les miniatures décoratives sont appréciées par la petite bourgeoisie citadine africaine autant que par la clientèle d'aérogare. Le marché ainsi constitué, encouragé par le prix modéré du produit comparé à celui de l'artisanat photographique, et que le public occidental « cultivé » commence tout juste à découvrir², est bien la preuve de la vitalité de la médiation culturelle au niveau populaire.

○ UN PRIVILÈGE DE BLANCS

Légalement ou non, les colonisateurs européens étaient tous d'accord sur un point : les villes coloniales étaient un lieu privilégié de blancs, leur espace réservé – politique, culturel, et bien entendu économique et financier. Il est d'ailleurs remarquable de noter à quel point cette idéologie a marqué l'imaginaire collectif, aussi bien européen qu'africain, où l'on décèle encore jusqu'à présent cette conviction implicite que la « culture africaine » (authentique, véritable, etc.) serait celle du village. On considérait les Africains qui vivaient en ville comme des hôtes de passage, des migrants ruraux. Evidemment, cette vision était irréaliste ; on a cité le cas de Nairobi, où les Européens ne constituèrent au mieux qu'environ 10 %

de la population ; en Rhodésie du Nord (aujourd'hui Zambie), autre colonie de ségrégation légale, la moindre agglomération européenne nécessitait la présence d'une population africaine en moyenne cinq fois plus nombreuse : à Livingstone par exemple, l'ancienne capitale, on dénombrait, en 1931, 7 930 Africains contre 1 596 Européens (ratio : 5) et déjà, à Lusaka, 1 961 Africains pour 470 Européens (ratio : 4,2)³. Seuls étaient acceptés comme citoyens ceux dont le travail était nécessaire aux blancs : petits commis d'administration et autres auxiliaires salariés des secteurs public et privé, et personnel domestique ; en fait, leur présence n'était admise que dans la mesure où l'on ne pouvait pas s'en passer, et l'existence des femmes et des enfants n'était pas prise en compte, puisqu'ils étaient supposés rester dans les campagnes... Donc, ni le gouvernement colonial ni l'administration municipale ne se sentaient vraiment responsables du logement et de la santé des Africains en ville, et pas du tout de leurs familles. A Nairobi ou à Lusaka, par exemple, bien qu'ils fussent la majorité, les Africains sont demeurés pendant des années ignorés, à la différence des deux autres « races » en compétition (Blancs et Indiens), sinon comme force de travail.

Longtemps, à peu d'exceptions près, une politique de l'habitat urbain a donc été réservée aux colons. Le reste était conçu comme transitoire et rudimentaire. D'où, probablement, cette tendance à assimiler la ville coloniale à la ville blanche, c'est-à-dire à la partie de la ville où l'architecture, l'urbanisme et le mode de vie étaient de facture européenne, parce que, explicitement ou implicitement, l'usage en était réservé aux blancs (que l'on se souvienne de ce beau court métrage des débuts de Sembène Ousmane, *Borom Sharet*, sur les mésaventures d'un ânier de la Médina ou quartier africain et de sa carriole, rappelant qu'il n'y a pas si longtemps le « Plateau » de Dakar, centre

1. Mamadou Diouf, « Islam, peinture sur verre et idéologie populaire », Conférence sur la peinture populaire au Zaïre, Washington, W. Wilson Center, 1^{er} juin 1987, non publié. M. Strobel, *La peinture sous verre du Sénégal. Étude anthropologique*, Thèse de 3^e cycle, Université de Strasbourg, 1982, ronéo.

2. Ainsi, une exposition des peintures sur verre sénégalaises a été organisée à New York en 1986. Une exposition de toiles peintes éthiopiennes a eu lieu près de Dijon (France) de juillet à septembre 1987.

3. John Collins, « Lusaka... », cité, p. 229.

des affaires et du gouvernement colonial, était interdit à ce genre d'équipage).

A Nairobi, ville supposée blanche, comme à Dakar, création coloniale dont néanmoins les premiers occupants, les Lébou, furent admis comme tels, on ne se préoccupa guère du logement des Africains, y compris des petits commis et fonctionnaires de l'administration, avant la fin des années 1930. A Dakar, un Office pour habitations économiques (OHE) fut bien créé en 1926, pour « favoriser un urbanisme au profit des autochtones en AOF à bon marché et pour prêter sur concours aux sociétés ou entrepreneurs agréés, en vue d'assurer, conformément au décret du 14-6-1926, la construction d'habitations salubres à bon marché » ; il répondait en partie à la revendication des Lebous, anciens propriétaires du sol scandalisés par leur éviction du centre en 1914, qui avaient arraché à cette date la promesse d'« un type d'habitations à bon marché et salutaires qui pourrait convenir aux noirs »¹. Mais on ne construisit guère, et encore modérément, avant la guerre : la cité des Cap-verdiens en 1941-1942, et quelques bâtiments « pour indigènes » en Médina à partir de la même époque². Auparavant, le souci quasi exclusif avait précisément été de refouler ces « indigènes » en les installant à l'écart des « vrais » citadins : c'est à cet effet que l'on avait aménagé la Médina à Dakar³, ou Pumwani à Nairobi⁴.

A Dakar, l'objectif était de lutter contre un habitat africain rudimentaire, la promiscuité entre les hommes et les animaux (il n'est pas rare, encore aujourd'hui, de rencontrer en Médina cabris et poulets) et, sur

le plan culturel, un mode de vie fondamentalement différent de celui des Français. La première mesure d'envergure fut prise dans le cadre d'une politique de ségrégation résidentielle accélérée par l'épidémie de peste de 1914. Le 7 février, le Comité local d'hygiène déclara que la seule parade efficace à l'épidémie était la ségrégation de la population indigène à déplacer en un lieu éloigné de la zone de résidence européenne, accompagnée de la destruction immédiate des habitations impropres à la désinfection. La décision devint effective en juillet⁵ : les cases en paille devaient être brûlées, et les propriétaires qui n'étaient pas disposés à reconstruire à l'europpéenne, de même que les locataires nécessiteux, se verraient allouer un lopin dans le cadre d'un village indigène à créer. Jusqu'en octobre, 2 900 personnes furent ainsi déplacées sur le site qui servit en même temps de lieu de quarantaine. Mais la résistance des Lébou limita surtout le transfert aux Bambara et aux Toucouleurs, et l'irruption de la guerre contribua à ralentir l'exode : au début des années 1920, la Médina ne comptait encore que 8 000 habitants contre 20 000 restés sur le Plateau dakarois, où l'habitat demeurait en grande partie précaire. Quant au site de la Médina, il était particulièrement mal choisi, dans une zone sablonneuse et basse, inondée aux moindres pluies. On n'installa au démarrage ni système d'égoûts, ni électricité, ni eau potable – sans même parler d'équipements à l'europpéenne, ne serait-ce que des routes empierrées.

De la même façon, la municipalité de Nairobi avait dès 1917 décidé de déplacer tous les quartiers africains vers un seul site spécialement conçu à cet effet. Un long mémorandum proposa de rendre obligatoire pour tous les Africains, excepté le personnel domestique, de résider sur le site de Pumwani⁶. Trois des « villages » africains exis-

1. Episode évoqué par Iba der Thiam, *L'évolution politique et syndicale du Sénégal colonial de 1840 à 1940*, Thèse d'État, Université de Paris I, 1983, p. 1653-1656.

2. Décret du 14 juin 1926 modifié par celui du 5 août 1937. On construisit en Médina, à partir de 1942, 39 bâtiments de 10 pièces.

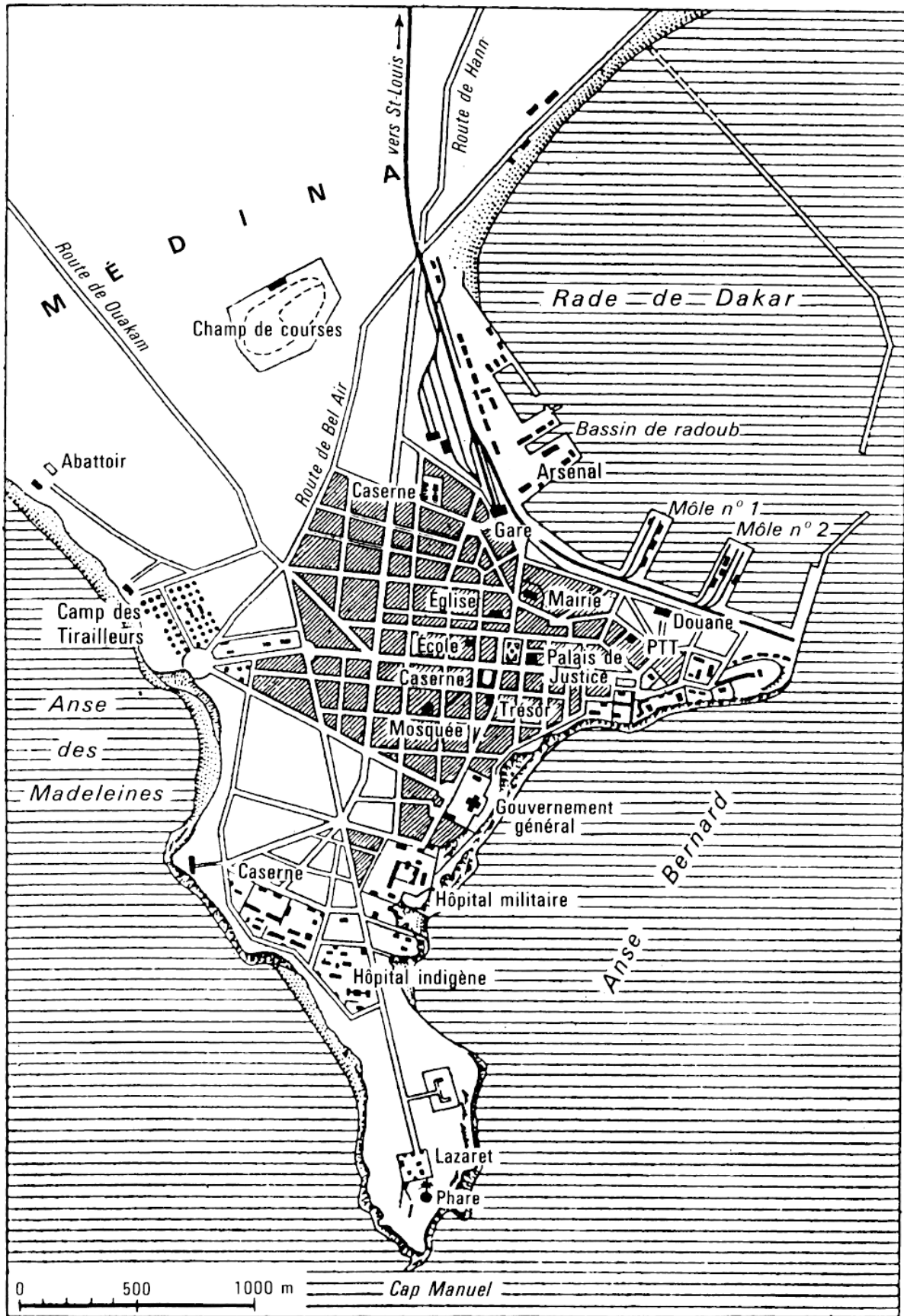
3. Raymond F. Betts, « The establishment of the Medina in Dakar, Senegal, 1914 », *Africa*, 41 (2), 1971, p. 143-152.

4. Roger van Zwanenberg, « History and theory of urban poverty in Nairobi : the problem of slum development », *Journal of Eastern Africa Research and Development*, 2 (2), 1972, p. 165-203. Voir aussi, entre autres, S.M. Kimani, « The structure of land ownership in Nairobi », *Revue canadienne des études africaines (Canadian Journal of African Studies)*, 6 (3), 1972, p. 379-402.

5. Décret du 7 juillet 1914, *Journal officiel du Sénégal*, 31 juillet 1914, p. 680-681.

6. Memorandum du colonel Watkins, 1917 ou 1918, cité par Roger van Zwanenberg, « History and theory... », art. cité, p. 187.

La ville de Dakar en 1920



Source : Géographie Universelle Quillet, Paris, Quillet, 1923, p. 403.

tant (Kaburini, Marikini et Mombasa) furent tant (Kaburi) détruits en 1923, et le transfert commença. Mais le seul effort de la municipalité pour aménager le nouveau terrain s'était limité à « quelques travaux de drainage »¹. Vers 1930, on n'y avait encore construit que 60 résidences pour célibataires et 160 dortoirs, occupés par deux fois plus de gens que prévu ; aucun entretien n'était assuré, et même les latrines ne fonctionnaient plus. Pourtant, on annonçait toujours la volonté de détruire le quartier africain « spontané » de Pangani qui remontait, comme plusieurs autres, au temps de la construction du chemin de fer. L'opération fut finalement décidée en 1931, mais ne fut achevée qu'en 1938 ; à cette date, seulement 175 nouvelles maisons en pierre avaient été construites par la municipalité à Pumwani, ce qui portait à 333 le nombre total des logements qui y avaient été réalisés, susceptibles d'héberger un peu plus de 4 000 Africains... sur les 31 000 estimés résider à Nairobi².

A Lusaka, le plan de la nouvelle capitale, en partie réalisé au moment de son inauguration en 1935, prévoyait d'accueillir une population de 20 000 Européens ; mais il ne proposa aucun chiffre pour la population africaine ; on avait tout juste prévu de construire, dans la zone qui lui était réservée, un marché et quelques boutiques dans ses alentours : rien n'était dit sur les logements³. Le plan de 1952 alloua une zone résidentielle de 2 800 hectares à 22 000 Européens ; mais, bien qu'il eût estimé à 132 000 le chiffre optimum de population africaine, il ne prévoyait d'en loger que 52 000, et encore le chiffre est-il surestimé puisqu'il inclut un personnel domestique de 11 000 individus logés chez leurs patrons européens. Autrement dit, 60 % de la population africaine à venir était abandonnée à ses propres moyens⁴. Nulle part on n'entama de pro-

gramme sérieux de logement social avant la seconde guerre mondiale alors que, bien entendu, de nouveaux quartiers africains n'avaient cessé de proliférer depuis le démarrage de la colonisation.

Dans la plupart des cas, ces quartiers étaient en partie au moins hérités de la période précoloniale. L'utilisation en ville des techniques d'habitat africain traditionnelles fut évidemment un fait généralisé puisque, précisément, celles-ci permettaient aux autorités de se dispenser d'intervenir en ce domaine ; rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que l'habitat précaire urbain rappelât à ce point celui du village... En Afrique de l'Ouest surtout où la tradition urbaine était ancienne, ou dans le cas de la juxtaposition des quartiers modernes avec une ville précoloniale (Kampala), c'est ce noyau urbain précolonial que l'on utilisa, raison de plus pour éviter d'y intervenir, au nom du respect des coutumes. Le cas fut évident en pays Yoruba. Ainsi Lagos, qui n'était guère plus qu'un village quand les Britanniques l'annexèrent en 1861 ; la ville était située sur une île basse et marécageuse d'un mile sur trois, où la seule eau douce était celle de puits douteux et peu profonds. Certes, on draina les marais, mais on ne résolut guère les problèmes créés par le surpeuplement de quartiers denses aux rues tortueuses. Dans le dernier quart du siècle seulement, les colonisateurs commencèrent de se préoccuper d'améliorer des conditions sanitaires devenues désastreuses, qui rendaient le site « désespérément insalubre »⁵. Un premier effort fut fait au début des années 1870 par un commandant actif mais éphémère. On en resta là, et la solution préconisée par Lugard au tournant du 20^e siècle continua de se limiter à la ségrégation, destinée à protéger les Européens des moustiques, et donc du paludisme. Le résultat

1. *Kenya Observer*, 21 avril 1923 ; *ibid.*, p. 188-189.

2. Voir référence note 1, p. 70.

3. Plan Bowling, 1933, J. Collins, « Lusaka... », cité, p. 230.

4. *Ibid.*, p. 234.

5. Rapport du 31 mars 1898, Colonial Office of West Africa. Public Record Office, CO 14/137, cité par Thomas S. Gale, « Lagos : the history of British colonial neglect of traditional African cities », *African Urban Studies*, 5, automne 1979, p. 15.

fut une épidémie dramatique de peste, en 1924-1925. Le gouverneur reconnaissait alors, une fois de plus, que Lagos était « à la fois la ville la plus peuplée, la plus congestionnée, et la plus malsaine » de la côte occidentale d'Afrique anglaise¹. Bien que la ville eût construit un système d'adduction d'eau, il était si peu adapté que 2 000 puits pollués continuaient d'être utilisés. On décida d'allouer £ 850 000 à la construction d'égoûts. Malheureusement, le programme fut ajourné en 1930 à cause de la crise. On parvint néanmoins à éradiquer la peste en 1931, par l'extermination des rats et l'enlèvement systématique des ordures. C'est seulement après la deuxième guerre mondiale qu'on reprit à nouveau les choses : mais le nouveau programme d'égoûts, proposé en 1956, fut à nouveau repoussé faute du financement nécessaire. En 1960, 60 % de la mortalité concernait les enfants de moins de 5 ans, signe de conditions sanitaires exécrables². L'incapacité des autorités à répondre aux problèmes de Lagos n'eut rien d'exceptionnel. Elle correspondit durablement à l'idée fallacieuse que les structures « traditionnelles » pouvaient suffire, dans le contexte urbain, à résoudre sans frais les problèmes posés par la « modernisation » coloniale.

○ BIDONVILLES ET HABITAT « SPONTANÉ »

Ainsi, dès le début, on conçut une situation duelle, sinon entre deux aires de résidence ségréguées, du moins entre deux types d'urbanisme : d'un côté la forme européenne (la seule à être reconnue de plein droit), de l'autre les quartiers africains. Pour ces derniers, un vocabulaire spécifique était utilisé ; par exemple, en Afrique équatoriale française, on parlait de « villages » (village Baccongo ou village Poto-poto à Brazzaville), terme qui révèle à quel point on déniait à ces ensembles leur caractère urbain. L'ar-

gument utilisé était que le paysage de la partie africaine de la ville avait une allure rurale, et ne ressemblait donc pas à celui d'une « vraie cité » (lisez : « d'une cité européenne »). La remarque n'était pas nouvelle. Elle a été répétée depuis le début de la découverte européenne, dénotant l'incompréhension majeure des modes de vie relevant d'une culture différente. Ainsi les missionnaires capucins décrivaient-ils au 18^e siècle leur vision de Mbanza-Congo (São Salvador), capitale du royaume du Kongo qui comptait peut-être à l'époque 30 000 habitants : un des missionnaires, « dont la vue est un peu courte, l'aurait toute traversée sans y voir une seule maison quoiqu'il fût grand jour si par malheur il eût oublié ses lunettes, tant les maisons sont basses, éloignées les unes des autres, entourées d'arbres et de foin haut de 8 à 9 pieds, dont toutes les rues sont garnies de sorte qu'il ne reste au milieu qu'un très petit sentier »³.

De même pour le Kibuga, capitale du royaume Ganda à l'extrême fin du 19^e siècle : ce n'est, remarque le Dr. W. Junker en 1886, « ni un village ni une ville » ; sir Harry Johnston la décrit en 1902 comme « une série de résidences en " villas " [à la façon de l'ancienne Rome] entourées de jardins opulents »⁴ ; et, renchérit un observateur belge en 1912, « cette importante métropole [qui compta pendant tout cette période entre 40 000 et 70 000 habitants] était plutôt un ensemble de villages qu'une ville proprement dite », car, surenchère un autre, « tout cet ensemble d'agglomérations demeure invisible, parce que Kampala est moins une ville qu'un immense jardin ». On va retrouver, avec ce concept de ville-jardin (utilisé par exemple à propos de Brazzaville, qui avoisine aujourd'hui le million d'habitants), le même type de description et de vocabulaire jusqu'à la fin de l'époque coloniale et même au-delà.

1. Rapport du 18 octobre 1924, *ibid.*, CO 586/128, cité par Thomas S.Gale.

2. Thomas S.Gale, « Lagos... », art. cité, p. 11-23.

3. Texte de 1766 cité par Georges Balandier, *La vie quotidienne au royaume du Congo*, Paris, Hachette, 1965, p. 133-134.

4. Nombreuses citations de ce genre notées par P.W. Gutkind, *Notes on the Kibuga...*, *op. cit.*, p. 31-32.

La vérité est que cette vision servit aussi de prétexte commode pour laisser dès le début, ou plutôt abandonner aux Africains l'initiative de leur habitat en ville. Le contrôle fut minimal. Quand il existait, ou quand il apparut, ce fut sous une forme négative : l'interdiction de s'installer, et par conséquent la destruction des constructions clandestines, le fameux « déguerpissement » à la française tôt pratiqué par les urbanistes coloniaux, et qui continue sous le même nom, depuis les indépendances, d'évacuer périodiquement le trop-plein des logements précaires et non autorisés qui s'installent sur les espaces vides en principe réservés à d'autres usages, à Dakar, Abidjan ou ailleurs : ce fut, par exemple, l'origine de ce qui devait devenir une ville annexe de Dakar de près d'un million d'habitants, Pikine. L'opération commença en 1952 à partir de la Médina « à rénover », puis fut nourrie de l'exode systématique des déplacés de toutes les opérations de déguerpissement en provenance des quartiers centraux surpeuplés de Dakar. Il s'agissait à l'origine d'un campement provisoire, assuré par le nivellement d'un vaste quadrilatère où l'on se contenta d'octroyer aux occupants de simples permis d'occuper, à charge pour eux de s'installer sur un espace que l'on pensait devoir être provisoire (personne ne croyait alors à la réussite, donc à la durée de l'expérience). Pikine a, depuis lors, continué d'absorber chaque année le trop-plein démographique de la métropole. C'est ainsi que, dans le début des années 1970, on a procédé au déguerpissement périodique du quartier Colobane à Dakar, énorme bidonville le long de la route de l'aéroport, qui déparait l'esthétique urbaine de la ville. Au Pikine « autorisé », ville-dortoir pour force de travail qui a transféré à une quinzaine de kilomètres du cœur de la ville-mère les plus graves problèmes urbains, s'est adjoint, au fil des ans et de l'accélération d'une urbanisation galopante, un Pikine irrégulier ou ville illégale, dont la physionomie est bien différente de celle des quartiers réguliers en

damiers du reste de l'ensemble : pas de plan orthogonal, donc des ruelles sinueuses, pas de permis d'occuper officiel, donc ni adduction d'eau, ni routes goudronnées, ni électricité, et pas de nivellement préalable du terrain. Depuis les années 1950, ce monde à part s'est accru de lui-même, et chaque conquête de contrôle se double d'une extension nouvelle des auto-constructions illégales¹.

C'est que, depuis la guerre, l'urbanisme était officiellement né à Dakar ; le premier plan directeur fut adopté en 1946 ; il servit de base à un vaste programme d'équipement dont le coût fut chiffré à l'époque à quelque 10 milliards de francs CFA pour l'ensemble de la presqu'île du Cap Vert. Tout se réalisa, mais d'abord sous la forme imprévue d'un habitat précaire en permanente extension que les constructions en dur planifiées ne parvinrent guère à rattraper, chaque nouveau projet étant immanquablement accompagné de déguerpissements à grande échelle qui repoussaient un peu plus loin le problème. Certes, un programme social de l'habitat fut lancé en 1954 sur l'AOF par le gouverneur général Cornut-Gentille. Son objectif était d'améliorer les conditions d'habitat des populations africaines urbaines, posées comme facteur essentiel de leur évolution ; il fallait lutter contre les taudis, l'alcoolisme et la maladie ; le but politique était de stabiliser le prolétariat, facteur potentiel d'explosion sociale. L'exécution du programme fut confié au service fédéral de l'habitat et aux services locaux dans chaque territoire. Le financement devait être assuré par le budget fédéral, le FIDES, les budgets locaux (très démunis), les budgets communaux et surtout d'emprunts de la Caisse centrale de la France d'Outre-Mer (CCFOM), de la Caisse des dépôts et consignations, les capitaux bancaires et privés (banques, compagnies d'as-

1. Marc Vernières, *Volontarisme d'Etat et spontanéité populaire dans l'urbanisation du Tiers Monde : le cas de Dagoudane-Pikine*, Thèse de 3^e cycle, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1973, p. 34-38, publiée sous le même titre, Paris, Bibliothèque nationale pour le Comité des travaux historiques et scientifiques, 1977, 278 p.

surance) : ainsi, dès 1952, la Banque de l'Afrique occidentale, la CITEC ou BATA construisirent à Pikine des logements pour leur personnel. En fait, le programme ne joua vraiment qu'à Dakar, capitale fédérale.

Les premiers travaux concernaient l'assainissement et les opérations d'infrastructure, préalables à de nouvelles constructions. Ils commencèrent donc inmanquablement par des déguerpissements. L'assainissement des quartiers africains anciens fut en effet déclaré prioritaire. On décida le percement de rues (pour aérer le tissu urbain) et leur bitumage, des programmes d'adduction d'eau, d'évacuation des eaux usées, d'électrification, et sur les espaces libres l'organisation d'espaces verts ou de loisirs (stades...). On prévoyait aussi l'aménagement de quartiers nouveaux et leur lotissement pour recevoir le surplus de population des anciens quartiers ; une société d'économie mixte fut conçue à cet effet en 1949 et mise en place l'année suivante : la SICAP. Les nouveaux lotissements assurèrent effectivement la réalisation d'ensembles de logements de modèle standardisé sur des espaces préalablement aménagés, cédés ensuite en location simple ou en location-vente, mais ils restèrent le privilège d'une petite bourgeoisie en expansion de fonctionnaires et autres agents de l'économie « moderne ». Ce résultat était d'ailleurs reconnu comme tel, puisque l'objectif officiel de la SICAP était, certes, de « résoudre la crise du logement (plus particulièrement à Dakar) par la construction de logements économiques », mais en se proposant à la fois d'entretenir le patrimoine des logements administratifs et d'assurer la construction de logements pour les seuls salariés. Toute une série de lotissements furent ainsi réalisés de 1948 à 1957¹. Mais, sauf exception, le programme ne permit guère d'enrayer la progression

galopante de l'habitat précaire, tout simplement parce que les revenus misérables de la population citadine ne lui permettaient pas d'accéder à ces facilités ; jusqu'en 1958, la SICAP assura la location de 2 500 maisons à environ 4 500 F (CFA) par mois, et de 2 000 villas en location-vente avec des versements mensuels allant de 7 000 à 11 000 F, alors que le revenu moyen familial n'atteignait pas 25 000 F par mois à cette époque² : il était impossible à des immigrants récents d'accéder d'emblée à un logement de ce type³ ; réussite certaine de l'urbanisme dakarois, la SICAP fut un échec de l'habitat populaire. C'est pour tenter de suppléer à cette carence que fut créé à la veille de l'indépendance, en 1959, l'Office des habitations à loyer modéré (OHLM)⁴. Mais il reproduisit, à peu de choses près, le même modèle : le Plan de développement de 1969 constatait une fois de plus que « 95 % des salariés ne pouvaient accéder à des conditions de logement normal », et qu'on ne pouvait au mieux prévoir pour eux que des parcelles assainies... Or la situation s'est largement aggravée depuis lors⁵.

On a vu que la municipalité de Nairobi avait aussi conçu l'idée de rabattre sur les lotissements de Pumwani les Africains déguerpis d'ailleurs ; mais, en 1938, à l'achèvement de la destruction de Pangani,

2. Cf. Annick Osmont, *Une communauté en ville africaine : les castors de Dakar*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1978, p. 168-169. Dressant en 1970 le bilan de la SICAP, Assane Seck note que, alors que 70 % des salariés de Dakar gagnaient mensuellement moins de 30 000 F (CFA) par mois, le taux de location oscillait de 5 à 8 000 F et celui des locations-ventes de 10 à 45 000 F, avec obligation d'un premier versement avoisinant la valeur d'une année de loyer ; nul étonnement donc à ce que les salariés de moins de 30 000 F n'aient représenté que 9,9 % des bénéficiaires de ces opérations. Assane Seck, *Dakar, métropole ouest-africaine*, Dakar, Editions IFAN, 1970.

3. Enquête de B. Odinet sur « Aspects de la politique du logement à Dakar », Dakar, Ministère du Plan, 1962.

4. Les principaux bénéficiaires des locations-ventes de la SICAP appartenaient à une sorte de classe moyenne dont les salaires se situaient entre 30 000 et 70 000 F. Ils ne représentaient que 22 % des salaires mais bénéficiaient de 82 % des locations-ventes. 68 % des bénéficiaires des locations simples se situaient dans l'échelle des salaires de 20 à 30 000 F. B. Odinet, *op. cit.*, cité par Papa Waly Danfakha, *Rapport REXCOOP*, *op. cit.*, p. 139-140.

5. En 1975, 80 % des ménages ne pouvaient accéder à aucun des deux types de logements sociaux, SICAP ou HLM. A. Osmont, *Une communauté...*, *op. cit.*, p. 186.

1. Archives du Sénégal, série P, Travaux publics, sous-série 4P, utilisée par le rapport REXCOOP (Ministère de l'Urbanisme), « Evaluation des investissements publics urbains appliqués à l'habitat et aux transports dans le Tiers-Monde (Afrique 1930-1985) », Université Paris VII, Laboratoire Tiers-Monde, Afrique, 1987.

C. COQUERY-VIDROVITCH

seulement 47 tenanciers originels de ce quartier (sur un total de 293 en 1932) avaient pu bénéficier de ce nouvel habitat ; c'était dramatiquement insuffisant, face aux quelque 3 000 travailleurs officiels sur un total d'environ 31 000 Africains recensés dans la ville : autant dire qu'ils n'avaient pas le choix, et devaient pour se loger continuer à inventer des solutions de fortune¹.

La situation continua d'empirer après-guerre, compte tenu de la pression démographique accrue ; un rapport de 1955 soulignait la permanence des maux urbains liés à l'absence d'une politique du logement africain : la manque de lits, les conséquences sanitaires épouvantables d'un habitat déplorable (morbidity, épidémies), l'absence d'une vie familiale urbaine, la contradiction entre la médiocrité des salaires et le prix élevé des loyers, enfin la précarité des baux (au mieux de douze mois) qui décourageait les entrepreneurs africains d'investir dans l'immobilier et favorisait, en définitive, l'instabilité urbaine². Un nouveau plan de relogement des squatters a été mis en œuvre en 1964 sur l'ancien site d'habitat illégal péri-urbain de Kariobangi (signalé comme tel en 1944) ; il a partiellement échoué, dans la mesure où Kariobangi s'est bien développé, mais surtout comme habitat de première étape pour le flot des nouveaux migrants urbains qui louent leur logement à des propriétaires africains majoritairement Kikuyu, dans des conditions de surpeuplement deux fois plus élevé que prévu. Cependant, l'accroissement du nombre de squatters n'a fait que s'accroître depuis lors à Nairobi : on en comptait

1. Un inventaire de 1937 recense les capacités d'hébergement urbain proposées aux Africains, à savoir : 1 220 dans des logements construits par la ville (dortoirs, etc.), 7 550 domestiques logés par leurs employeurs, 4 300 logés dans les 333 maisons de Pumwani, 4 100 dans les 217 maisons de Pangani (soit 19 par logement), 5 000 employés des chemins de fer, et 250 logés sur Racecourse Road. Le reste, soit environ 8 000 individus, étaient livrés à eux-mêmes, et le seul recours proposé par la municipalité était celui des « passes » supposés permettre d'éliminer les sans-travail. Mémoire « Native housing at Pumwani », 25 mai 1937, et « Native accommodation in Nairobi », Kenya National Archives, 9.1051, cité par R. van Zwanenberg, « History and theory... », art. cité, p. 193 et 203.

2. Rapport de l'East Africa Royal Commission, 1954-1955, *op. cit.*, p. 199.

entre 25 000 et 30 000 au milieu des années 1970³.

On pourrait multiplier les exemples. Lagos offre le cas d'une ville pratiquement laissée à elle-même jusqu'à la fin de l'ère coloniale, où l'on entreprit seulement dans les années 1950 de « nettoyer » les quartiers centraux incroyablement surpeuplés. Le plan alors conçu (*Central Lagos Slum Clearance Scheme*) prévoyait de réaménager une section de 70 acres, avec des espaces verts, des rues élargies, et des parcelles moins réduites qui devaient être recédées à prix modéré aux anciens propriétaires ; en attendant, les habitants, selon un schéma classique, furent déplacés en principe temporairement dans des quartiers périphériques. En fait, 43 acres seulement furent ainsi récupérés ; le reste alla à des bureaucrates bien placés et à leurs amis ; une fois de plus, le résultat fut d'accroître l'entassement dans les vieux quartiers et le mépris envers la corruption des services⁴.

L'habitat trop souvent désigné du terme de « spontané » alors qu'il signifie avant tout « non contrôlé » par le pouvoir – territorial ou municipal – n'est pas une création originale des villes hypertrophiées du Tiers Monde d'aujourd'hui : il a fait, depuis l'origine, partie des structures mêmes de la réalité urbaine coloniale. Taudis, bidonvilles et autres formes d'habitat précaire se sont étendus et multipliés, d'abord après la seconde guerre mondiale puis depuis les indépendances, au rythme accéléré de croissance des populations africaines et des migrations urbaines. Mais auparavant, ils ont été non seulement tolérés, mais acceptés et même encouragés par l'urbanisme colonial : ils étaient en effet supposés faire partie du mode de vie « traditionnel » et, à ce titre, considérés tacitement comme un mal inévitable – ce qui dispensait, entre autres, de prévoir autre chose.

3. Thomas S. Weisner, « Kariobangi : the case history of a squatter resettlement scheme in Kenya », W. Arens (ed.), *A century of change in Eastern Africa*, La Haye, Mouton, 1976, p. 77-100.

4. Thomas S. Gale, « Lagos... », art. cité, p. 21.

○ LE SECTEUR « INFORMEL » : UNE COUCHE URBAINNE NÉE AVEC LA COLONISATION

Que la ville fût d'abord vue comme blanche eut une autre conséquence. On sait que le secteur socio-professionnel dit improprement informel – car il s'agit en fait d'un groupe social complexe, tout à fait organisé et fortement hiérarchisé, au sein duquel la surexploitation des moins favorisés peut faire la fortune des moins démunis – constitue aujourd'hui une part considérable et parfois majoritaire de la population urbaine en Afrique comme dans les autres pays du Tiers Monde. En Afrique, ces marginaux du capitalisme occidental ne sont pas une création récente. Ils trouvent leur origine dans tous les laissés-pour-compte du marché urbain officiel du travail, parce qu'ils n'étaient pas autorisés à s'insérer directement dans le système comme producteurs ou auxiliaires au service de l'ordre colonial. C'est la raison pour laquelle on ne leur reconnaissait pas un droit naturel à devenir citadins, puisque ce droit, et avec lui celui du droit au logement urbain, était implicitement lié à l'obtention d'un salaire, même là où n'existait pas de législation interdisant explicitement aux Africains de vivre dans les zones de résidence européenne : on a analysé l'exemple criant de Dakar, mais ce fut le cas général en Afrique de l'Ouest et fréquent ailleurs, y compris par exemple en Rhodésie du Nord.

Légalement (quand l'apartheid fut institué) ou tacitement, les non-salariés n'étaient tout au plus que tolérés. Cela concerne tous ceux qui ne dépendaient pas directement des réseaux dirigés par et articulés au capitalisme occidental, colonial puis post-colonial. Le nombre de ces gens marginalisés dans leur travail et dans leurs gains a évidemment crû dans d'énormes proportions au fur et à mesure que s'accéléraient les migrations urbaines et que progressaient la sédentarisation et la stabilisation des nouveaux-venus : sur le plan professionnel, le retour au village devenait un mythe de plus en plus impro-

vable. On en prit acte, en Rhodésie du Nord, au lendemain de la deuxième guerre mondiale : le long de la ligne de chemin de fer Nord-Sud qui traversait une zone d'agriculture vivrière, les anciens camps de travail de construction de la voie ferrée comptaient alors quelque 100 000 individus. Il s'agissait de gens qui avaient depuis longtemps perdu tout contact professionnel et résidentiel avec la campagne. Mais ils continuaient de vivre dans un habitat précaire supposé non urbain, et de survivre à l'aide d'activités la plupart du temps « informelles ». Jusqu'à la guerre, en dépit des efforts de Londres depuis le début des années 1930 pour faire admettre l'idée d'un développement complémentaire des deux communautés (noire et blanche) en ville comme à la campagne, les différents groupes de pression dirigeants, gouvernement colonial britannique, élites du service colonial (administrateurs, agents miniers et missionnaires) et colons, avaient continué de se rallier au même principe : l'intérêt des Africains se jouait dans les campagnes, les villes et leurs activités étaient réservées aux blancs. Il fallut bien se rendre à l'évidence : on ne pouvait plus se leurrer sur la stabilisation de fait de la population africaine. Parallèlement à la reconnaissance du syndicalisme, le droit à l'urbanisation fut admis officiellement en 1947, quand le plan de développement de dix ans prit acte de la nécessité d'investir en milieu urbain africain ; il donna les moyens d'appliquer la décision prise en 1945-1946 d'équiper ces camps « provisoires » en infrastructures urbaines définitives : adductions d'eau propre, routes de desserte, éclairage urbain, transports publics pour Africains et administration municipale sur le modèle britannique et sud-africain ; dans les quinze années suivantes, la population quintupla¹. En tant que catégorie sociale, résidentielle et professionnelle, le secteur « informel » apparut en même temps que la colonisation et que les

1. Helmut Heisler, « The creation of a stabilized urban society. A turning point in the development of Northern Rhodesia/Zambia », *African Affairs*, 70, 1971, p. 125-145.

villes coloniales, puisque celles-ci, tout en les rejetant, ne pouvaient pas non plus s'en passer. Lorsque les colonisateurs commencent à se préoccuper de résoudre les contradictions ainsi engendrées, il était trop tard : le processus s'était emballé, et chaque nouvelle mesure prise ne faisait que démultiplier le problème.

Bien entendu, la colonisation ne fut pas la seule cause du phénomène : tout le monde sait qu'habitat précaire et secteur parallèle sont des caractéristiques des villes du Tiers Monde d'aujourd'hui, qu'elles soient ou non héritées d'une ère coloniale. Cela signifie seulement que, là où il y eut colonisation, ces traits sont apparus très tôt, encouragés par un régime coercitif fondé sur l'incompréhension, ou plutôt la distorsion et l'usage abusif de concepts et de réalités pré-existants, tels que modes de vie, d'habitat, de production, etc., dits « traditionnels » ou « indigènes » : les conditions favorables à l'émergence d'un habitat instable et insalubre, de la marginalité socio-professionnelle et de la misère urbaines furent réunies dès cette époque, avant même que les facteurs de vulnérabilité économique, sociale et démographique du sous-développement contemporain ne convergent pour secréter un contexte auquel se heurtent aujourd'hui de plein fouet peuples, gouvernants et planificateurs. Certes, c'est surtout depuis le début des années 1960, c'est-à-dire avec les indépendances, que le fait urbain est devenu le problème majeur en Afrique noire où, faut-il le rappeler, le taux d'accroissement démographique est aujourd'hui le plus élevé du monde, et où, phénomène depuis longtemps révolu en Occident, la croissance urbaine est dû majoritairement, en dépit de l'accélération toujours croissante des migrations, au taux d'accroissement naturel des populations citadines¹. En l'an 2000, c'est-à-dire demain, le renversement de tendance sera chose faite : le poids de la population

urbaine sera en Afrique supérieur à celui de la population rurale ; le mouvement ne fera ensuite que s'intensifier. La ville coloniale se situe donc au démarrage d'un processus qui lui a désormais échappé.

Néanmoins, la morphologie urbaine coloniale reste partout lisible, ne serait-ce que dans la séparation physique entre quartiers « modernes » et quartiers « traditionnels », en fait populaires. Plus encore, les plans urbains restent peu ou prou les mêmes, et la législation urbaine foncière et immobilière reste démarquée de la législation coloniale c'est-à-dire européenne, le plus souvent parce que les jeunes Etats n'ont ni eu ni pris le temps d'en amender les termes autrement que de façon purement formelle. Pourtant, de leur côté, précisément parce que pendant quelque deux générations les autorités coloniales se sont quasi désintéressées de l'« habitat indigène », les pratiques urbaines autochtones se sont adaptées et développées parallèlement et « clandestinement » (c'est-à-dire en dehors du contrôle officiel) avec une remarquable vitalité : faute de place, nous renvoyons cet aspect essentiel de la question à une autre étude². Mais nous avons évoqué le pouvoir de « premiers occupants » du sol des Lebou de Dakar ; reconnu ou non par l'autorité coloniale, le phénomène fut général ; la concurrence foncière du « droit coutumier » a créé des états de fait complexes qui aboutissent aujourd'hui à des situations parfois inextricables. Bien entendu, on ne peut plus se contenter de nos jours de nier les réalités africaines locales au nom de la loi occidentale ; il n'empêche que la « logique du développement » en est intimement marquée. Le vocabulaire même pratiqué aujourd'hui s'en ressent : on en réduit sur le terrain à « purger la coutume », c'est-à-dire à inventer des compromis entre un droit colonial hérité et un droit urbain supposé

1. Cf. Michel Coquery, *La coopération face aux problèmes posés par l'urbanisation dans le Tiers-monde*, Rapport au Ministre, Paris, 1983.

2. Les études d'anthropologie, de géographie et de sociologie urbaines contemporaines commencent à bien explorer ce champ. Cf. la collection « Villes et entreprises », Paris, L'Harmattan, qui a récemment publié une dizaine d'études financées par le programme interministériel REXCOOP et consacrées à ce type de questions dans les villes africaines.

« traditionnel » ré-absorbé par des « chefs de terre » disposés à tirer parti de leur héritage (alors que les extensions de quartiers concernées touchent bien évidemment des terres naguère rurales)¹. Ainsi, les urbanistes africains, formés aux techniques et au moule occidentaux, ne peuvent espérer servir à quelque chose sur le terrain que s'ils savent allier à leur savoir un pragmatisme clairvoyant, faute d'avoir encore réussi à inventer et à imposer des règlements et des pratiques

1. Cf. Michel Coquery, conférence de DEA sur « Habitat et informel dans les villes africaines », Université de Paris VII, décembre 1987.

d'urbanisme susceptibles d'intégrer à la fois l'héritage « coutumier », la créativité populaire et les nécessités d'une planification « moderne ».

□

Professeur à l'Université de Paris VII, Catherine Coquery-Vidrovitch y est également directeur du laboratoire CNRS « Tiers-Monde, Afrique ». Elle a récemment publié Afrique noire. Permanences et ruptures, Paris, Payot, 1985 et prépare actuellement une histoire du processus d'urbanisation en Afrique noire.